



La II^e République (1848-1852)

Après une longue période de **monarchie constitutionnelle** qui dure pendant toute la première partie du XIX^e siècle, la France repasse à la **République**. La première a duré quelques années à partir de 1792. La deuxième est extrêmement courte mais reste fameuse pour la mise en place inédite du **suffrage universel masculin**.

I. Une révolution

A. Des causes profondes

La II^e République apparaît en **février 1848** après une autre révolution. Les causes reposent sur une **insatisfaction** liée à des facteurs profonds, principalement politiques avec les Républicains qui demandent une **extension du droit de suffrage**. Les problèmes sont également économiques. Cette crise est mixte. Elle est à la fois une **crise d'Ancien Régime**, des mauvaises récoltes, et une crise industrielle avec une forme de surproduction. La situation politique et sociale est donc tendue.

L'élément déclencheur réside dans **l'interdiction d'un banquet**. Ces banquets, dans la monarchie de Juillet, étaient des moyens commodes pour débattre de politique. Ils prennent une importance considérable en 1847-1848. L'interdiction du banquet du 22 février, au motif qu'il servirait une propagande républicaine, déclenche de **nouvelles journées révolutionnaires** et se concrétisent par **l'abdication du dernier roi des français : Louis-Philippe**.

La République est une organisation politique dans laquelle le gouvernement est détenu par des **représentants du peuple**. Dans une monarchie, le gouvernement est assuré par un représentant dynastique. Dans une République, c'est le peuple qui désigne ses représentants. Cependant, une République n'est pas forcément une démocratie, car tout le peuple peut ne pas voter. Ce régime mis en place en 1848 suscite des **craintes** car il reste associé à la **première République, celle de la Terreur et de la guillotine**.

B. L'oeuvre de 1848

Cette république est connue pour son œuvre. Deux mesures sont fondamentales :

- **Le décret du 5 mars 1848 accorde le suffrage universel masculin**. Les femmes y sont cependant toujours exclues.

- **La loi du 27 avril 1848 met un terme à l'esclavage dans les colonies**, lequel a été rétabli après la Révolution par Napoléon.

D'autres **mesures** peuvent être retenues : l'abolition de la prison pour dette ; la fin de la peine de mort pour motif politique. Une plus grande liberté de la presse est à noter.

La révolution de 1848 a cependant une **grande dimension sociale**. Il y a une demande qui vient du peuple portée par la gauche des Républicains, ceux qui commencent à se désigner comme socialistes. En 1848, apparaît le **Manifeste du Parti Communiste de Marx et Engels**, point de départ de la **doctrine socialiste** en Europe. Il y a une revendication du droit au travail en Europe, notamment l'idée selon laquelle l'État doit prendre en charge l'emploi et le chômage.

II. L'insatisfaction sociale

Ce qui met rapidement en péril la deuxième République, c'est l'**insatisfaction sociale**.

A. Juin 1848

En juin 1848, ceux qui ont donné « trois mois de misère à la patrie », demandent du travail et des salaires. En février 1848, on met en place des **ateliers nationaux**, sorte de travaux généraux. Ils ont rapidement été critiqués. En juin 1848, cette expérience prend fin, mettant au chômage des milliers de travailleurs. La fermeture déclenche des **journées révolutionnaires**. On demande du pain et de la décence dans la vie sociale. Ces journées sont fermement **réprimées par le gouvernement**, dirigé par **Cavignac**. Au terme de ces journées, on compte plus de quatre mille morts.

La République est certes légale, elle admet les libertés politiques, mais elle ne prend pas en charge l'emploi et **délaisse en partie la question sociale**.

B. Un ordre politique éphémère

L'ordre politique mis en place par cette République est à peu près équilibré entre un **pouvoir législatif** élu au suffrage direct, et un **exécutoire**. Il faut cependant un pouvoir exécutif depuis qu'il n'y a plus de roi. On prend exemple sur la République américaine pour élire un **Président**, cependant rien n'est prévu dans la constitution pour **trancher un conflit entre ces deux pouvoirs**.

Le candidat favori pour ces élections est un membre de la famille Bonaparte. **Louis Napoléon Bonaparte** est le neveu de l'Empereur déchu. Ce personnage fait la synthèse des idées politiques de l'époque entre l'ordre et l'autorité, les acquis républicains et la question sociale. On pense que ce personnage pourra être influençable. **Il est élu en décembre 1848** et devient le **premier président de la République française**.

C. Vers L'Empire

La capacité politique de Louis Napoléon Bonaparte a été sous-estimée et il se sent limité par ses propres pouvoirs. La constitution ne lui permet pas de se représenter. Il mène une **politique mesurée** jusqu'en 1850. Elle est **soutenue par le monde ouvrier et agricole**. Il est également soutenu par les religieux en votant des **lois favorables à l'Église** comme la loi Falloux de 1850. Elle réaccorde un pouvoir sur l'Université, c'est-à-dire l'enseignement supérieur.

Louis Napoléon Bonaparte est un **président moderne**. Il fait la tournée des provinces de France pour convaincre le peuple qu'il doit être réélu. Comme il ne peut pas l'être légalement, il réalise ce qui s'apparente à un **coup d'État** en obtenant la **prorogation de ses pouvoirs** c'est-à-dire le fait de rester président au-delà du mandat initial de quatre ans. **Victor Hugo** nomme cet événement le « **crime de décembre** ». Dès lors, les contemporains comprennent que Louis Napoléon Bonaparte ne se contentera pas de la République et cherchera à installer un régime qui lui donne plus de pouvoir. Ce nouveau régime sera le **Second Empire**, et ressemble beaucoup à celui de son oncle.

Conclusion : La deuxième République est un régime bref, de transition qui a posé quelques libertés et droits fondamentaux mais qui n'a pas survécu aux tensions politiques extrêmement complexes de l'époque.